

Commune de VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du conseil municipal du 4 juillet 2019

Présents : M. AUBESSARD, Mme ANTOINE, Mme DUMAS, M FAURIE, Mme LAGRANGE, M. MALAURIE, M. MIGINIAC,

Absents : M. STOPYRA, Mme STOPYRA, Mme BRETON

Absente excusée : Mme DOUHET

Début de la réunion à 20h30

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Marcelle ANTOINE élue à l'unanimité par les membres du conseil.

Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Adopté à l'unanimité

Médecine préventive

Les collectivités territoriales et les établissements publics doivent disposer pour leurs agents titulaires ou non, d'un service de médecine préventive.

« Les centres de gestion peuvent créer des services de médecine préventive [...], qui sont mis à la disposition des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en font la demande ».

Dans l'attente de pouvoir offrir un service de médecine préventive durable, le centre de gestion de la Corrèze a pris l'attache de l'Association Inter-entreprises de Santé au Travail de la Corrèze (AIST 19) pour étudier la possibilité d'un partenariat.

L'AIST 19 interviendra uniquement pour des visites médicales en lien avec des situations de maintien dans l'emploi ou des visites nécessitant l'avis d'un médecin de prévention. Elle n'interviendra pas pour des visites périodiques ou d'embauches.

Pour 2019, le tarif par agent inscrit au suivi médico professionnel annuel est fixé à 73 €.

Adopté à l'unanimité

Redevance occupation du domaine public ENEDIS

ENEDIS a fixé le montant de la redevance 2019 à 209 €

Adopté à l'unanimité

Recomposition du conseil communautaire précédant le renouvellement général des conseils municipaux

Le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire peuvent être déterminés de 2 façons :

- Soit par application des règles de droit commun
- Soit par accord local sur la base de délibérations concordantes d'une majorité qualifiée de conseils municipaux. 17 accords locaux sont possibles pour Tulle Agglo

Le conseil communautaire du 20 mai dernier a validé la simulation 5.

Le conseil valide la simulation 5 avec 3 voix pour, 1 contre et 3 abstentions

Adhésion à Radio Chardon

L'association Radio Chardon émet une émission via Radio Vassivière tous les samedis matin de 9h30 à 12h depuis ses studios d'Egletons.

Elle se propose de diffuser les annonces de manifestations dans son émission good morning Ventadour pour une cotisation annuelle de 25 €.

Les élus soulignent que cette radio n'émet pas sur le territoire de la commune ainsi que sur plusieurs communes environnantes. Ils se proposent de réétudier leur position si cela devait changer

Vote du conseil : 6 voix contre et 1 abstention

Questions diverses

- Inauguration du bâtiment mairie : elle aura lieu deuxième quinzaine de septembre. La date sera fixée en fonction des disponibilités des financeurs (Etat, Conseil départemental et conseil régional)
- Conseil d'école : il a eu lieu à Vitrac. A noter la stabilité des effectifs pour 2019-2020 (75 enfants)
- Fête des écoles : Elle a eu lieu mardi 4 juillet à la salle des fêtes de Vitrac. Jolis spectacles de danse, chant et théâtre.

Fin de la séance à 21 heures 30